



Communiqué de presse – 5 mai 2025

Convention citoyenne pour l'éducation : un rendez-vous avec la nation à ne pas manquer et à réussir collectivement

La FCPE ne cesse de le dire : la baisse démographique est une opportunité pour mieux faire école. Pourtant, les années se succèdent et se ressemblent : les suppressions de postes, les fermetures de classes, la baisse des moyens alloués aux collèges et lycées se répètent inmanquablement, proposant à la nation toujours moins d'école.

Enseignants absents non remplacés, mixité sociale et scolaire en panne dans de nombreux établissements, climat scolaire de plus en plus dégradé, métier d'enseignant devenu non attractif, sureffectif dans les classes qui fait de notre pays un mauvais élève européen, école inclusive au bord de l'implosion, santé mentale dégradée des enfants et adolescents... Les sujets sont nombreux, se cumulent et génèrent des colères légitimes qui mobilisent les parents, les personnels, les élus... La crise est profonde, structurelle et il ne faut pas la sous-estimer.

L'école a besoin d'un nouveau cap, de nouveaux moyens et du soutien de tout le pays. Creuset de la République et du vivre-ensemble, elle doit pouvoir répondre aux enjeux d'une société en pleine mutation et s'adapter aux besoins de tous les enfants.

Consciente de l'impasse du dialogue entre les membres de la communauté éducative épuisés et les gouvernements qui se succèdent, notre fédération est de ceux qui portent la demande d'une convention citoyenne dédiée à l'éducation, à l'école publique.

Ce vendredi 2 mai 2025, le président de la République a accédé à cette demande et l'éducation sera enfin au cœur des débats pendant les six prochains mois. C'est un premier pas.

Loin des injonctions simplistes et de l'emballement médiatique, ce débat de fond s'appuiera sur des citoyens qui pourront exercer leur esprit critique, se nourrir de l'avis d'experts et des acteurs de la société civile qui agissent au cœur de l'école. C'est une opportunité qu'il convient de saisir collectivement avec responsabilité et sérénité.

Cette convention citoyenne doit permettre à l'école de sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve et à tous de refaire société autour d'elle en partageant des propositions concrètes pour la réparer. L'école a besoin d'apaisement et de temps pour se reconstruire.

Aussi, la FCPE demande au président de la République que la saisine du CESE ne se concentre pas uniquement sur les temps de l'enfant et les rythmes scolaires, mais s'ouvre à d'autres sujets essentiels comme la mixité sociale et scolaire, l'école inclusive, l'orientation, la place de l'intelligence artificielle dans les apprentissages...

Notre fédération demande également que cette convention citoyenne innove en ancrant le débat dans tous les territoires, dans toutes les communes afin de permettre l'expression de toutes les attentes et demandes liées aux enjeux et problématiques locales. Tous celles et tous ceux qui souhaitent contribuer à la réussite de cette convention citoyenne doivent pouvoir le faire, le CESE et les CESER pourraient structurer, outiller avec pertinence le cadre des contributions et en faire la synthèse. Toute cette matière alimentera utilement le travail des citoyens tirés au sort pour participer à la convention citoyenne.

Enfin, notre fédération sera très attentive à ce que les propositions de cette convention citoyenne soient traduites en actes, en textes législatifs et réglementaires. Ne pas le faire serait aggraver le fossé déjà béant qui sépare les citoyens et ceux qui nous gouvernent.

Il est temps de faire confiance à l'intelligence collective et à l'attachement que nous avons toutes et tous pour l'école. Il est vital pour la République de lui redonner un cap partagé et des moyens adaptés.

Contacts presse :

Laurence Guillermou : 06 82 81 40 82 / fcpecom@fcpe.asso.fr

Alexandra Defresne : 06 32 69 72 33 / adefresne@fcpe.asso.fr